



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



BP MENUISIER

Certification du Ministère de
l'Éducation nationale
et de la jeunesse
de Niveau 4

LES OBJECTIFS :

Le titulaire du BP Menuisier est destiné à devenir un professionnel hautement qualifié de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de public...

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- participer à l'étude de projets ou d'ouvrages complexes et très variés, par sa maîtrise de ses savoir-faire et ses connaissances technologiques,
- préparer le processus de réalisation de son ouvrage à partir du dossier d'étude, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise et environnementales du chantier,

- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement, Puis, en fonction de l'expérience acquise dans l'entreprise et de l'évolution des compétences initiales :
- organiser, assurer le suivi de sa réalisation sur chantier,
- animer le travail en équipe de professionnels.

LES DÉBOUCHÉS :

Menuisier

Compagnon professionnel en menuiserie ou agencement

Menuisier-agenceur qualifié

SUITE DE PARCOURS :

BM Menuisier de bâtiment et d'agencement

BP Métiers du plâtre et de l'isolation

BTS Développement et réalisation bois

BTS Système constructif bois et habitat

BTMS Ébéniste

Titre Technicien d'études en menuiserie d'agencement (niv 4)

LES +++ DE LA FORMATION :

Accès possible à l'internat, la restauration

Aide au petit équipements, permis de conduire

Participation à des concours

CMA FORMATION

Centre de Formation de Saint- André

0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence 98 97 022 98 97



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**





BP MENUISIER

NIVEAU 4

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Contrat d'apprentissage : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
Contrat de professionnalisation : à partir de 18 ans
Formation continue : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou supérieur de spécialité Travail du Bois et de l'ameublement après 2 ans d'activité professionnelle, ou
Etre titulaire d'un CAP du métier - ex. CAP Menuisier fabricant- en apprentissage
Avoir une entreprise d'accueil

EQUILALENCES PASSERELLES

Pas de passerelle
Certification professionnelle reconnue en correspondance totale : RNCP 37238 - BP Menuisier

MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année pour une entrée en formation principalement en août ou en septembre. Intégration en formation dans les trois mois du début du contrat d'apprentissage.
Admission sur dossier et possibilité d'entretien

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété
Copie des diplômes et justificatifs d'expérience
Copie de la pièce d'identité
Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice.
Stagiaires de la formation professionnelle : prise en charge possible en fonction du statut et des droits acquis.
Coût de la formation : nous consulter pour devis

Fabriquer des ouvrages de menuiserie

Participer à l'étude de projets ou d'ouvrages complexes

Réaliser des opérations de plaquage

CONTENU PÉDAGOGIQUE

BLOCS DE COMPÉTENCES

- Analyse d'un ouvrage et choix de solutions technologiques
- Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier
- Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise
- Fabrication d'un ouvrage
- Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier
- Français et histoire-géographie
- Langue vivante
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques

DURÉE

2 ans en alternance

Durée adaptée en fonction des profils et des situations

MODALITES

Présentiel 1 semaine en centre 2 semaines en entreprise

MODALITE D'EVALUATION ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

MOYENS ET METHODES MOBILISEES

Accompagnement individualisé

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

Livret d'alternance ; Visite en entreprise

Moyens techniques : salles de formation, salles informatiques, plateaux techniques

Encadrement : formation encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

Saint-Denis : 0262 21 04 35 - Saint-Pierre : 0262 96 12 40 - Saint-Paul : 0262 45 52 52 - Saint-André : 0262 46 62 00



Accueil et handicap

Pour toute demande relative à des besoins spécifiques notre référent handicap est à votre disposition.

